

Rendez-vous
le 19 mai 2026

EAU ÉNERGIES DÉCHETS

meeting et solutions

Centre des Congrès
Les Atlantes
Les Sables d'Olonne
#EED

NEWSLETTER Décembre 2025

La 2ème édition du Salon Eau, Énergies et Déchets est dans 6 mois !

Ce rendez-vous professionnel est l'occasion idéale pour découvrir des innovations, rencontrer des experts et initier des partenariats en faveur d'une transition durable.

Vous souhaitez exposer, venir rencontrer & échanger avec des top décideurs ?

Devenez
exposant

**Directions Générales, directions achats, RSE/QHSE, bureaux d'études,
élus, collectivités locales ou encore porteurs de projets ?**

Nous vous attendons nombreux !

L'entrée est gratuite sur inscription

Inscrivez vous
maintenant

Focus Exposant

reppy maiia

C'est avec grand plaisir que nous retrouvons l'équipe Reppy / Maiia pour cette 2ème édition EED. Découvrez l'interview flash de Mathieu RENE - Directeur Général

Vous avez déjà participé à la 1ère édition du Salon EED. Qu'est-ce qui vous a donné envie de revenir cette année ?

Nous sommes basés dans l'Ouest, donc c'est important pour nous d'être présents localement. Et c'est aussi une bonne opportunité de mettre en avant nos solutions logicielles auprès des acteurs du secteur.

Quels échanges ou opportunités la première édition vous a-t-elle permis de concrétiser ?

La première édition était assez confidentielle, ce qui a permis des échanges vraiment approfondis avec les autres exposants. J'ai notamment pu bien échanger avec l'équipe de **Mon Réseau d'Eau**, ce qui a ouvert des contacts intéressants.

Pouvez-vous nous présenter brièvement vos solutions Reppy et Maiia, et en quoi s'intègrent-elles dans la thématique "Eau" du salon ?

Cette année, je souhaite surtout mettre en lumière Assainii et Hopii, deux solutions qui ont beaucoup gagné en maturité en 2025. Elles aident les collectivités et les opérateurs à mieux piloter la construction des réseaux (eau, assainissement...), et à gérer la conformité des contrôles d'assainissement. Et on garde toujours la capacité d'adapter ou développer sur mesure selon les besoins terrain.

Quels sont vos objectifs ou attentes pour cette deuxième participation ?

Se faire identifier, tout simplement. Montrer ce qu'on fait, ce qu'on sait faire, et comment nos solutions peuvent fluidifier le quotidien des équipes opérationnelles.

Selon vous, en quoi le Salon EED est-il un rendez-vous intéressant pour les entreprises de l'Ouest ?

C'est un salon intimiste, loin des grands événements impersonnels. Les échanges sont de qualité et on prend le temps de parler vrai avec les acteurs du territoire.

En deux mot, comment décrire le salon ?

Convivial et professionnel.

[Pour en savoir](#)

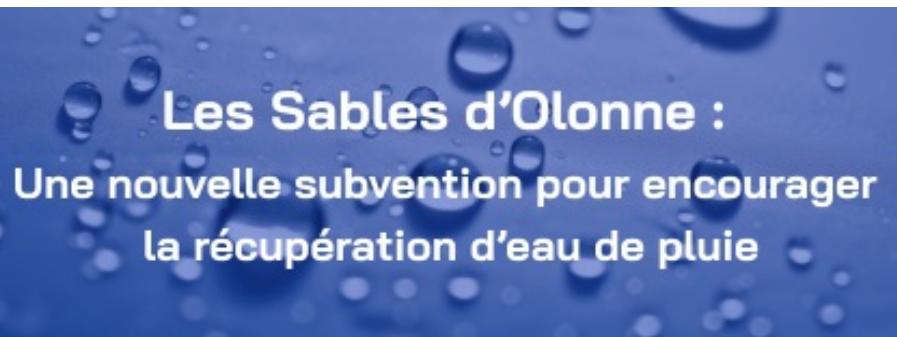
+

Vous aussi, devenez exposant !



Contactez-nous

Focus Eau



Dans une démarche résolument tournée vers la préservation de la ressource en eau et l'accompagnement des acteurs du territoire, **l'Agglomération des Sables d'Olonne** vient de mettre en place une aide financière destinée à faciliter l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

Grâce à cette subvention, habitants, entreprises et associations peuvent désormais bénéficier d'un financement pouvant atteindre **80 % du coût d'achat et d'installation**, dans la limite de 50 €. Une opportunité accessible à tous ceux qui souhaitent réduire leur facture d'eau tout en adoptant des pratiques plus durables pour l'arrosage de leurs espaces verts.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des actions portées par**Les Sables d'Olonne Développement**, membre du comité de pilotage du salon et engagé de longue date dans le soutien à la transition écologique du territoire.

Les entreprises labellisées Respon'Sables, dans le cadre du label RSE du territoire, bénéficient même d'un avantage supplémentaire : la possibilité d'obtenir une subvention pour un deuxième récupérateur d'eau. Une façon concrète de valoriser et d'encourager les structures exemplaires.

Accessible dès maintenant, cette aide représente une belle opportunité pour contribuer collectivement à la protection de l'eau, ressource essentielle et de plus en plus fragile.

- **Règlement complet** de l'aide disponible sur le site de Les Sables d'Olonne Développement [ICI](#)
- **Formulaire de candidature** accessible en ligne [ICI](#)

Focus Énergies

Découvrez par l'**ADEME**, le fonctionnement et les avantages des réseaux de chaleur pour les territoires, une solution durable et soutenue financièrement.



Face à l'urgence climatique, les **réseaux de chaleur**s' imposent comme une alternative écologique et durable aux systèmes individuels. Utilisant des sources renouvelables ou de récupération (géothermie, biomasse, chaleur fatale), ils permettent une réduction des émissions de CO₂ notable et créent des services énergétiques collectifs

France Chaleur Urbaine propose une carte interactive pour aider les communes à évaluer l'intérêt de déployer un réseau, avec plus de 2 600 communes identifiées comme prioritaires

Le Fonds Chaleur, renouvelé pour 2025 avec 800 millions d'euros, finance jusqu'à 60% des projets d'énergies renouvelables thermiques. Depuis 2009, il a soutenu des milliers d'installations et investissements locaux

Les avantages clés :

- Moins d'émissions de CO₂ qu'avec le gaz ou le fioul,
- Stabilité tarifaire grâce à l'amortissement sur long terme,
- Crédit d'impôt pour les investissements dans les réseaux de chaleur.

Focus Déchets

Dans un article publié par **Environnement Magazine**, les acteurs du secteur déchets se réjouissent des ambitions affichées par le nouveau plan gouvernemental sur le plastique.



Crédit : Pixabay



Le gouvernement présente une **feuille de route ambitieuse pour la gestion du plastique**, et les entreprises du recyclage répondent présentes. Collecteurs, recycleurs et opérateurs saluent un cap clair, mais insistent : sans soutien financier, outils industriels et accompagnement des territoires, les objectifs resteront théoriques.

Ce plan pourrait pourtant devenir un levier fort pour structurer une filière compétitive, décarbonée et circulaire.

Les attentes sont posées, les acteurs sont mobilisés : place à l'action !

[Pour en savoir](#)

+

À découvrir également...

Éco-Défis 2025 : la CMA Pays de la Loire confirme son dynamisme en faveur d'un artisanat durable

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire confirme son rôle de moteur de la transition écologique. À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets fin novembre, artisans et entreprises ont été invités à agir concrètement pour réduire leur impact environnemental.



Au cœur de cette démarche, **le label Éco-Défis®** accompagne les entreprises artisanales dans la mise en place d'actions écologiques concrètes et mesurables. Chaque entreprise choisit plusieurs défis dans des domaines variés : gestion des déchets, énergie, eau, emballages, mobilité ou dimension sociétale. Les actions sont ensuite validées pour l'obtention du label, renouvelable tous les deux ans, permettant aux artisans de progresser régulièrement et de valoriser leurs engagements.

L'édition 2025 des Éco-Défis a permis de labelliser de nombreux artisans pour leurs initiatives : réduction des déchets, réemploi, économies d'énergie et d'eau, ou recours à des matériaux durables.

N'hésitez pas à suivre toute leur actualité sur [Facebook](#) ou [Instagram](#)

Cette promotion illustre le dynamisme et l'innovation de l'artisanat ligérien en faveur de l'écologie.

Être Éco-Défis en 2025, c'est montrer son engagement concret pour la planète, renforcer sa crédibilité auprès des clients et partenaires, et participer activement à la transition écologique régionale.

[Pour en savoir](#)

+

**Le Salon EED
et ses partenaires
vous souhaitent un Joyeux Noël
et de bonnes fêtes de fin d'année !**

Un événement

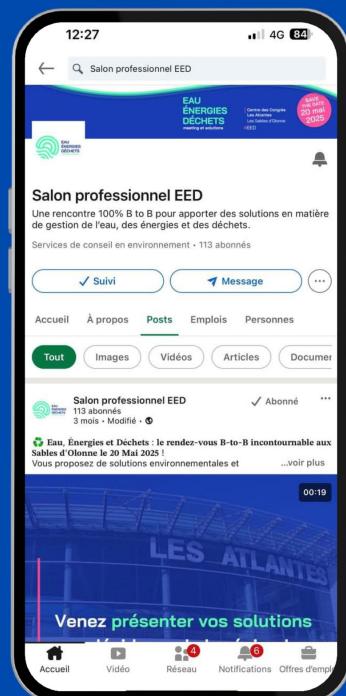


Partenaires média



Retrouvez toutes les actualités du
Salon Eau, Énergies et Déchets sur
LinkedIn

[Suivre la page](#)



Contacts

Aurore SEVELLEC | 06 43 94 14 72 | aurore.sevellec@opticom-france.com
Nadège SOREL | 02 51 96 81 10 | nadege.sorel@lsodeveloppement.fr
Paul BATY | 06 67 69 29 60 | paul.baty@lsodeveloppement.fr



EAU ÉNERGIES DÉCHETS

meeting et solutions

Copyright (C) 2025 - OPTICOM FRANCE. Tous droits réservés.

Nous vous envoyons cet email car vous êtes abonné via notre site web.

Notre adresse postale est la suivante :

4 Impasse Augustin Fresnel - 44800 Saint Herblain France

Vous souhaitez modifier les paramètres pour ce type d'e-mails ?

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner](#)

